

échec à améliorer le sort des chômeurs, et aussi l'insuffisance de son aide aux provinces et aux municipalités. Ce sont ces raisons qui nous poussent aujourd'hui à présenter cette motion qui, de fait, est une motion de défiance.

Par conséquent, monsieur l'Orateur, nous condamnons le gouvernement qui, par son manque d'initiative, a humilié les défavorisés, désorganisé les finances des provinces et des municipalités, a lésé et fait périlcliter les communautés dont le sort était déjà sérieusement compromis parce que le gouvernement n'a pas su établir une politique agricole satisfaisante.

Le Conseil économique du Canada a calculé récemment que la production du Canada était inférieure de 4 milliards de dollars à son potentiel pour l'année en cours. Je suppose qu'on pourrait expliquer cela en parlant de taux «désaisonnalisés», bien qu'il ne s'agisse pas ici des saisons de l'année, mais des hauts et des bas du gouvernement actuel.

**M. McGrath:** Les ministres responsables ne sont même pas là.

**M. Thompson:** En fait, M. Arthur Smith, président du Conseil économique, a fait remarquer l'autre jour que si le gouvernement accuse un déficit d'environ 350 millions de dollars au lieu de l'excédent de 250 millions de dollars prévu, c'est notamment parce que ses recettes fiscales ont diminué. M. Smith a fait remarquer que, bien que personne n'en soit sûr actuellement, on peut raisonnablement prévoir que les recettes fiscales de l'État sont inférieures d'environ un milliard de dollars à ce qu'elles auraient été si l'expansion et la croissance économiques du pays s'étaient maintenues à la même cadence qu'au cours des quelques dernières années, ce qui aurait pu se produire si le gouvernement n'avait pas suivi la politique qui nous a menés à la situation actuelle.

Baucoup de journaux canadiens et d'éminents économistes ont fait valoir que le gouvernement s'était engagé, dans sa lutte contre l'inflation, sur la voie notoirement dangereuse qui a abouti à un accroissement du taux de chômage et au marasme général de l'économie. Mais point n'est besoin d'avoir les connaissances d'un économiste pour savoir ce qui se passe quand le nombre des emplois diminue tandis que la production est réduite, quand l'argent se fait rare et que les taux d'intérêt baissent. Le résultat est tout bonnement qu'avec un volume de production réduit, il y a moins d'emplois disponibles dans les domaines de la production et de la distribution. Dans ces conditions, monsieur l'Orateur, les gens ont moins d'argent à dépenser et c'est alors le phénomène de la récession que nous connaissons depuis huit mois.

Le gouvernement s'en est rendu compte et, depuis trois mois, il a essayé de renverser la vapeur. Il a doublé la masse monétaire en circulation, abaissé le taux d'intérêt, désespérément formulé des politiques qui stimuleront l'économie, parce qu'il a vu à quel point les politiques restrictives ont paralysé l'économie et provoqué le chômage, et que ces politiques spongieuses entraînaient le pays au bord de la ruine.

Ce sont là des principes économiques de base qu'atteste l'analyse la plus élémentaire et pourtant, quand la question a été soulevée à la Chambre lors du débat sur le budget, le printemps dernier, le gouvernement a déclaré qu'il savait ce qu'il faisait. Dans un pays comme le Canada, dont l'économie est aussi diverse que le sont ses régions et ses industries, il me semble que le gouvernement devrait orienter ses politiques fiscales et monétaires en fonction des régions afin de pouvoir demeurer maître de la situation. Quand un gouvernement provoque délibérément du chômage sous prétexte de tenter d'abaisser le taux de l'inflation, ce gouvernement doit avoir l'honnêteté d'avouer qu'il est allé trop loin. Il doit s'efforcer de rétablir les emplois et fournir des moyens de subsistance aux Canadiens qui veulent travailler et participer à l'expansion industrielle du pays. Il faut leur fournir du travail ou, du moins, l'occasion de travailler.

**Des voix:** Bravo!

**M. Thompson:** Monsieur l'Orateur, la situation qui nous confronte présentement est tragique pour de nombreux Canadiens et, partant, la motion dont nous sommes saisis intéresse la majorité des Canadiens à l'heure actuelle. Ce ne sont pas uniquement les politiques fiscales et monétaires qui pèchent à ce sujet, mais également les réformes fiscales préconisées dans le Livre blanc. A mon avis, aucune initiative du gouvernement n'a fait fléchir l'économie autant que les recommandations contenues dans le premier Livre blanc, lorsqu'il a été publié il y a près d'un an. Ce document devait servir de base aux discussions, et il y a eu d'innombrables discussions ces derniers mois. De ce point de vue-là, c'est une bonne chose, mais lorsque le gouvernement présente un Livre blanc qui doit traduire sa politique, étant rédigé et fourni au Parlement et au peuple canadien comme un document du gouvernement, lorsque son contenu suscite des craintes et des doutes dans le monde des affaires et dans l'industrie, il est alors inévitable que les affaires ralentissent à cause des incertitudes qui naissent de ces recommandations. Le ministre des Finances (M. Benson) a dit qu'il ne donnerait sûrement pas suite à toutes les recommandations, que son prochain budget différerait du Livre blanc, mais le mal est déjà fait. Bien que la masse monétaire soit aujourd'hui plus considérable, le monde des affaires manque tellement de confiance dans les politiques du gouvernement qu'on refuse d'en profiter, comme aussi du taux d'intérêt moins élevé, ce qui redonnerait à l'économie l'essor qui, dans des circonstances normales, empêcherait cette situation intolérable.

● (3.10 p.m.)

A l'heure actuelle, il importe de nous en remettre aux gouvernements provinciaux et à leur responsabilité comme à celle des municipalités. Les besoins à ce niveau sont plus aigus que nulle part ailleurs dans l'économie. Lors de la dernière conférence sur la constitution, tous les premiers ministres, je crois, ont exprimé leur inquiétude au sujet du chômage et de la conjoncture économique. Cette inquiétude commence à se faire sentir dans les budgets que vont présenter les assemblées provinciales.